



NOTE CONCEPTUELLE

Financement du capital naturel : politiques de Développement de la chaîne de valeur des ressources naturelles dans l'Afrique post- COVID-19

Séminaire de réflexion en ligne sur les politiques

**Organisé par l'Institut africain de développement (IAD) du Groupe de la Banque africaine
de développement
sous les auspices de la Communauté mondiale de pratiques sur les stratégies de riposte à la
COVID-19 en Afrique (G-CoP).**

**23 novembre 2020, de 14h à 17h (heure d'Abidjan) pour les délégués de l'hémisphère
occidental**

**24 novembre 2020, de 8h30 à 11h30 (heure d'Abidjan) pour les délégués de l'hémisphère
oriental**

I. CONTEXTE

La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) continue d'avoir un impact considérable sur les économies et les moyens de subsistance au niveau mondial. Les pays adoptent plusieurs mesures, notamment des politiques de confinement pour freiner la propagation du virus, telles que le confinement des économies, la fermeture des frontières, la distanciation sociale et l'assouplissement significatif de l'orientation des politiques monétaires et budgétaires, ainsi que des investissements considérables consacrés à la découverte de médicaments et de vaccins. Ils ont débloqué plusieurs milliers de milliards de dollars américains aux fins des mesures de relance budgétaire pour aider les familles et les entreprises à atténuer les effets du virus sur leurs moyens de subsistance et leurs ressources.

En Afrique, bien que le nombre de cas actifs enregistrés dans de nombreux pays soit bien plus faible que dans d'autres pays tels que les États-Unis d'Amérique, le Brésil, l'Inde et la Russie, il n'en demeure pas moins que les effets de la COVID-19 sur l'économie seront graves, selon les prévisions. Le Supplément au rapport « Perspectives économiques africaines (PEA) 2020 » du Groupe de la Banque africaine de développement estime que « *l'Afrique pourrait subir des pertes en termes de PIB de l'ordre de 145,5 milliards d'USD (scénario de base) et 189,7 milliards d'USD (scénario pessimiste), sur les 2590 milliards d'USD du PIB projeté en 2020 avant l'apparition de la COVID-19. Une partie de ces pertes pourraient se poursuivre en 2021, dans la mesure où la reprise attendue ne serait que partielle. Ainsi, les pertes du PIB prévues en 2021 pourraient se chiffrer entre 27,6 milliards d'USD (scénario de base) et 47 milliards d'USD (scénario*

pessimiste), par rapport aux prévisions PIB de 2760 milliards d'USD dans un contexte non marqué par la pandémie. Les économies les plus affectées sont celles dont le système de santé est fragile, celles qui dépendent fortement du tourisme, du commerce international et de l'exportation des denrées, mais aussi celles qui sont lourdement endettées et dont l'économie repose en grande partie sur des apports financiers internationaux devenus volatiles. L'impact global de la pandémie sur les résultats socioéconomiques reste cependant incertain. Il va dépendre de l'épidémiologie du virus, de la gravité de ses impacts sur l'offre et la demande, de l'efficacité des réponses au niveau des politiques publiques et de la persistance des changements de comportement. »

Certains pays ont enregistré une hausse soudaine de l'inflation, de l'ordre de 5 %, et les dépenses budgétaires expansionnistes pourraient doubler d'ici la fin de l'année 2020. Les envois de fonds et les investissements directs étrangers pourraient connaître une baisse significative. Entre 28,2 millions et 49,2 millions d'Africains de plus pourraient être précipités dans l'extrême pauvreté et on estime de 25 millions à 30 millions la perte potentielle d'emplois d'ici fin 2020ⁱ.

La chute précipitée des cours du pétrole brut, de certains minéraux et d'autres ressources naturelles (ci-après dénommé « capital naturel ») constitue l'un des canaux par lesquels le virus affecte la plupart des pays africains. Le capital naturel, qui désigne le stock de toutes les ressources aisément identifiables et mesurables, telles que les minéraux, l'énergie, le bois d'œuvre, les terres agricoles, la pêche et l'eauⁱⁱ, constitue le socle de la croissance économique de la plupart des pays africains. Toutefois, la plupart des utilisations des ressources naturelles sur le continent n'ont pas un système de valorisation mature (en amont et en aval) présentant une résilience intrinsèque. Le capital naturel est également la source de tous les services écosystémiques tels que le filtrage de l'air et de l'eau, la protection contre les inondations, le stockage du carbone, la pollinisation des cultures et les habitats fauniques, qui sont essentiels au bien-être économique et humain. Avec sa riche dotation en capital naturel (terres arables, pétrole brut, gaz naturel, diamants, or, nickel, uranium, pouzzolane, produits de la pêche, bois d'œuvre, titane, graphite, minerai de fer, phosphates, aluminium, cuivre, cacao, thé, café, etc.), le capital naturel constitue le soubassement de la production économique et de la consommation en Afrique et, en fait, à l'échelle mondiale.

Toutefois, le capital naturel n'est souvent pas pris en compte dans la comptabilité nationale. Ainsi, n'est-il pris en compte ni dans le calcul financier de la richesse des pays, ni explicitement considéré comme un actif dans la planification nationale et/ou la notation des risques des pays. Cette omission entraîne non seulement une sous-priorisation du capital naturel et son exploitation incontrôlée, mais elle empêche également les investissements stratégiques dans l'utilisation du capital naturel en tant que catégorie d'actifs stratégique clé, qui est à la base de l'essentiel de la production économique des pays, dans le financement et la politique de développement.

L'Afrique abrite 30 % des réserves minérales mondiales et représente plus de 20 % de la production annuelle mondiale de cinq minéraux essentiels, à savoir 80 % du platine, 77 % du cobalt, 51 % du manganèse, 46 % du diamant, 39 % du chrome et 22 % de l'orⁱⁱⁱ. Elle abrite également 60 % des terres arables du monde ainsi que 13 % de la population mondiale et est le continent le plus jeune avec environ 60 % de sa population âgée de moins de 25 ans. Elle recèle également un potentiel énergétique abondant. Malgré cette richesse en capital naturel, les économies africaines demeurent parmi les moins développées au monde, avec des tailles d'économies se situant parmi les plus faibles par rapport à d'autres régions.

Cette situation s'explique par des raisons tout à fait évidentes. Comme le dit toujours le Président du Groupe de la Banque africaine de développement, M. Akinwumi Adesina, « *Le potentiel ne se mange pas. Personne ne se nourrit de pétrole ou de gaz* ». Tant que le capital naturel n'est pas transformé en actifs économiques productifs, il ne peut être comptabilisé dans le produit intérieur brut (PIB) des pays. Pour transformer ce potentiel en richesse, l'Afrique doit, de manière durable, transformer ses dotations en capital naturel en richesse économique. Cela met en exergue l'importance de l'ajout de valeur aux dotations en capital naturel du continent.

L'ajout de valeur au capital naturel de l'Afrique est généralement minime. Par exemple, le continent participe certes au développement et à l'intégration des chaînes de valeur mondiales (CVM)^{iv}, mais cette participation se fait surtout à travers la production en amont, qui intègre la production de matières premières qui sont ensuite utilisées dans les chaînes de valeur des pays importateurs. C'est une tendance observée principalement au niveau du capital naturel (produits agricoles tels que le cacao, le pétrole brut et les mines) que l'on trouve en Afrique où la plupart de ces produits sont exportés sans grand ajout de valeur. Seuls quelques pays du continent semblent avoir réussi à développer et à exploiter leurs chaînes de valeur locales du capital naturel et font état d'une participation d'au moins 50 % dans les chaînes de valeur mondiales. Cette tendance continue de saper les efforts visant à parvenir à un développement inclusif et durable, car l'essentiel de la transformation est réalisée dans les pays importateurs dont les citoyens bénéficient des emplois créés dans le secteur de l'affinage et du raffinage. Les chaînes de valeur revêtent une importance cruciale car elles peuvent engendrer de nouvelles formes de production, de transfert et de développement de technologies, de développement logistique, d'amélioration des compétences de la main-d'œuvre, de mise à niveau industrielle à long terme, de création d'emplois, de réduction de la pauvreté, de croissance inclusive et de mise en réseau mondial^v. La COVID-19 a mis en exergue la nécessité pour les pays et les régions de mettre en place des chaînes de valeur aux niveaux national, régional et continental, afin de réduire leur vulnérabilité aux chocs exogènes tels que les fluctuations des cours sur les marchés mondiaux et/ou les pandémies.

Au moment où les pays étudient des politiques pour reconstruire leurs économies, il importe de leur fournir des options politiques pour rebâtir de meilleures économies qui sont plus inclusives, plus efficaces et plus résilientes – donc mieux à même de répondre aux besoins des citoyens d'aujourd'hui et de demain, en dépit des futurs vents contraires et des chocs tels que la COVID-19, qui est une pandémie parmi tant d'autres en Afrique. Elle n'est pas la première et ne sera probablement pas la dernière. Toutefois, compte tenu de sa nature transnationale, il s'agit d'une crise qui présente certaines opportunités que l'Afrique ne devrait pas gaspiller. C'est notamment le cas des pays dont les économies sont fortement tributaires de l'exportation du capital naturel.

Compte tenu de la riche dotation de l'Afrique en capital naturel, l'investissement dans ledit capital (comptabilité du capital naturel, ajout de valeur et développement de la chaîne de valeur) constitue une stratégie avisée pour rebâtir de meilleures économies en Afrique, après la COVID-19. Il est urgent de fournir aux pays des orientations politiques fondées sur des données probantes sur la manière dont le continent pourrait exploiter son capital naturel pour « rebâtir en mieux ». Il est également impérieux que ces discussions prennent sérieusement en compte le rôle des femmes dans l'exploitation minière (et d'autres catégories de ressources naturelles), le rôle de la production à petite échelle et artisanale et les possibilités de nouveaux niveaux de transparence grâce à diverses architectures numériques distribuées.

En collaboration avec le Centre africain des ressources naturelles (CARN) de la Banque africaine de développement, l'IAD organisera une Communauté mondiale de pratiques – le séminaire G-CoP sur le thème « *Financement du capital naturel : politiques pour le développement de la chaîne de valeur des ressources naturelles dans l'Afrique post- COVID-19* ». Le séminaire en ligne aura lieu le 12 octobre 2020, de 14h à 17h (heure d'Abidjan) pour les délégués de l'hémisphère occidental, et le 13 octobre 2020, de 8h30 à 11h30 (heure d'Abidjan) pour les délégués de l'hémisphère oriental, respectivement.

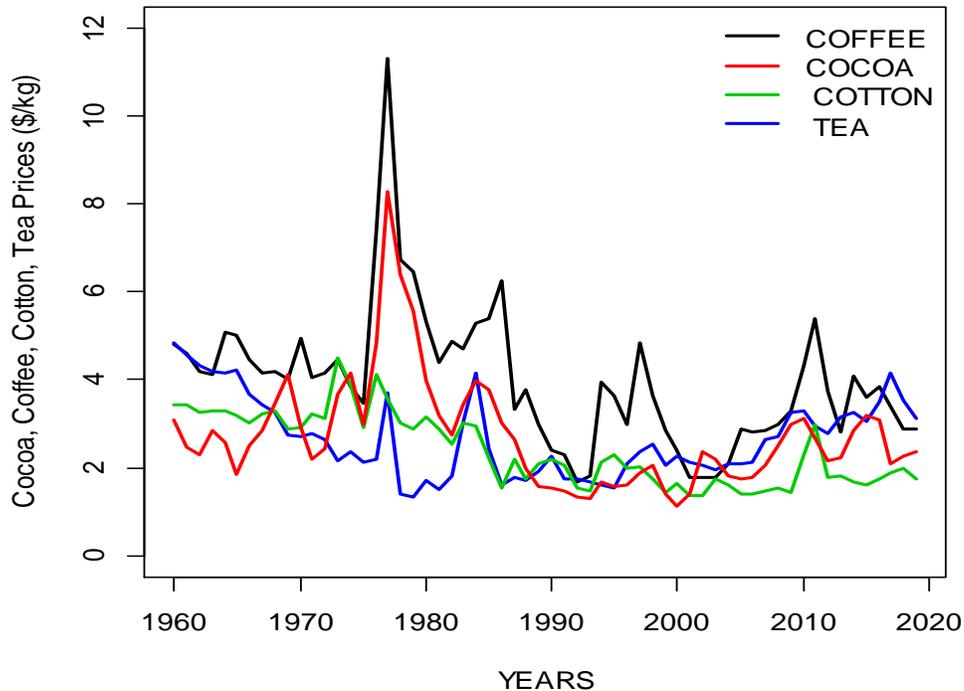
L'IAD prévoit d'organiser le séminaire en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Union africaine (UA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Fonds mondial pour la nature (WWF), la Plateforme de connaissances pour une croissance verte (GGKP) et la Division des statistiques des Nations Unies (DSNU), le Programme mondial pour le développement durable (GPS) de la Banque mondiale, l'Institut mondial pour la croissance verte (GGI), le Groupe international d'experts sur les ressources (IRP), l'Institut des ressources mondiales (WRI), l'UN-INRA, le Groupe de recherche Australie-Afrique de l'Université de Murdoch, en Australie-occidentale, et le Réseau *Environment for Development (Efd)* – Université de Göteborg, en Suède.

II. RAISON D'ÊTRE DU SÉMINAIRE

La pandémie de COVID-19 a non seulement mis à nu les inégalités des systèmes actuels de gouvernance au plan sanitaire, social et économique, mais elle a également montré la nécessité pour les pays d'exploiter leurs propres ressources de manière durable, afin de pouvoir subvenir aux besoins de leurs citoyens en période de crise, comme c'est le cas aujourd'hui et à l'avenir. Il est donc plus que jamais essentiel de recenser et d'évaluer la valeur du capital naturel en Afrique, de réduire les risques liés aux investissements publics et privés dans ce secteur et d'intégrer le capital naturel en *tant qu'atout* dans l'élaboration et la planification des politiques économiques en Afrique. L'Afrique doit exploiter son potentiel de ressources naturelles pour pouvoir accélérer un développement inclusif et durable sur le continent.

Les données existantes montrent que sur une longue période les cours réels de la plupart des produits de base produits par les pays africains (à l'exception du cuivre et de l'or) ont, en moyenne, enregistré une légère tendance baissière et les exportations de ces produits ont diminué au fil du temps, ce qui a eu un impact sur les recettes d'exportation (Figure 1). Les avantages du progrès technique et de l'ajout de valeur à ces produits de base ne profitent donc pas aux économies respectives.

Figure 1 : Cours réels du cacao, du café, du coton et du thé (de 1960 à 2020)¹

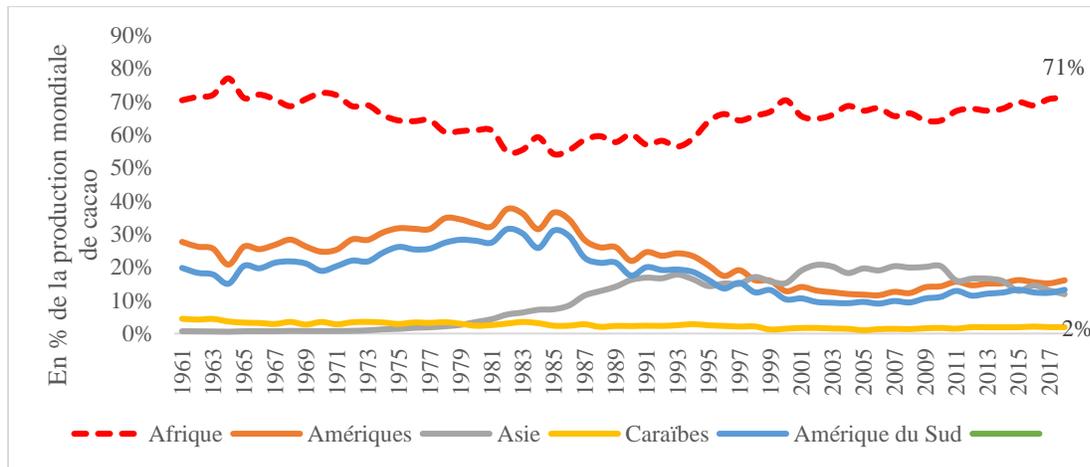


La croissance économique de nombreuses économies africaines continue à être liée aux fluctuations des cours des produits de base en raison du manque de capacités pour ajouter de la valeur aux produits d'exportation et de capacités institutionnelles pour diversifier les économies. Cette situation a des conséquences sur la mobilisation des recettes d'exportation, la viabilité budgétaire, la vulnérabilité de la dette et la capacité à mettre en œuvre une politique budgétaire expansionniste à l'échelle requise pour apporter un soutien adéquat aux citoyens en cas de chocs exogènes, notamment lors de pandémies telles que la COVID-19.

Malgré le potentiel avéré du capital naturel de l'Afrique, notamment dans les domaines de l'agriculture^{vi}, de l'énergie^{vii}, de l'exploitation minière et d'autres activités extractives, les pays africains continuent d'exporter des matières premières^{viii}. À quelques exceptions près, le degré de transformation (ajout de valeur) des exportations africaines de produits de base demeure généralement faible et la part de la main-d'œuvre locale dans leur valeur est relativement faible. Par exemple, l'Afrique représente 70 % de la production mondiale de fèves de cacao (Figure 2).

¹ Source des données : <https://datacatalog.worldbank.org> (Feuille rose consultée le 14-05-2020).

Figure 2 : Production de cacao dans le monde, de 1961 à 2017²



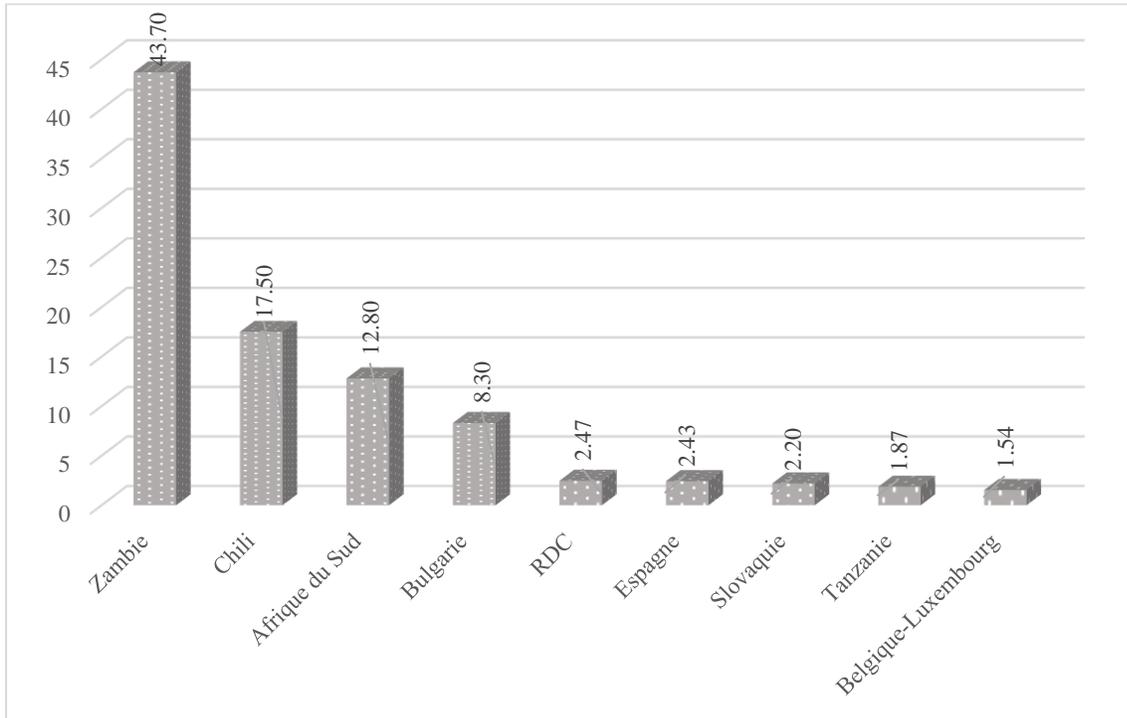
Toutefois, environ 80 % de la production africaine de cacao est déjà vendue avant même qu'elle ne soit récoltée^{ix}. L'Afrique représente environ 21 % de la production mondiale de cacao broyé^x et tout au plus 1 % du marché mondial du chocolat. L'exportation de cacao brut équivaut à exporter des emplois hors de l'Afrique. En 2011, l'industrie du chocolat employait environ 70 000 personnes dans l'Union européenne et aux États-Unis^{xi}. En 2017, le marché de détail de l'industrie chocolatière était évalué à 106,19 milliards d'USD, avec un taux d'utilisation de 43 % de la totalité du cacao produit. En 2026, sa valeur sur le marché de détail devrait atteindre 189,89 milliards d'USD. Pourtant, l'Afrique ne perçoit que 3 à 6 % de la valeur du marché de détail de l'industrie chocolatière, alors qu'elle est le principal producteur de cacao.

L'histoire de la production de pétrole brut en Afrique est similaire à celle du cacao. En effet, la contribution de l'Afrique se résume actuellement à environ 9 % de la production mondiale de pétrole brut. Toutefois, environ 75 % du pétrole brut produit en Afrique est exporté sous forme brute^{xii}. Néanmoins, l'Afrique demeure un importateur net de produits pétroliers raffinés. Certaines des grandes économies africaines sont tributaires des recettes d'exportations du pétrole brut jusqu'à concurrence de 50 à 80 % des recettes publiques globales. À leur tour, ces pays dépensent un pourcentage substantiel de leurs recettes en devises générées par l'exportation de pétrole brut pour importer des produits pétroliers raffinés et subventionner le produit, afin de le rendre plus abordable pour les citoyens. En se concentrant sur les investissements en amont dans l'exploration pétrolière et gazière et sur l'exportation de pétrole brut, ces économies exportent invariablement des emplois et des recettes tirées respectivement des activités intermédiaires (traitement et transport) et des activités en aval (raffinage, distribution, commercialisation et vente de produits pétroliers et gaziers)^{xiii}. La forte baisse des cours du pétrole pendant le confinement lié à la COVID-19 a mis une fois de plus en évidence les risques associés à une dépendance excessive à l'égard de l'exportation de pétrole brut pour générer les recettes nationales. Certes, les effets de la COVID-19 sur la santé ont été limités dans la plupart des pays africains, mais les répercussions économiques devraient être graves du fait des chocs exogènes associés à la baisse de la demande globale dans les pays importateurs de pétrole.

² Source des données : FAOSTAT, 2020

De même, en ce qui concerne les ressources minérales, les plus grands exportateurs de cuivre brut, par exemple, sont africains, la Zambie et l’Afrique du Sud exportant respectivement 43,7 % et 12,8 % de la totalité des exportations mondiales en 2018 (Figure 3).

Figure 3 : Exportation de cuivre brut (pourcentage des exportations mondiales totales, 2018³).



Les exportations de la Zambie sont respectivement destinées aux pays suivants : 46,2 % à la Suisse, 17,4 % à la Chine, 16,8 % à l’Afrique du Sud, 6,99 % à Singapour, 4,2 % à l’Inde et 2,02 % au Japon^{xiv}. En 2018, le commerce mondial total de cuivre brut a généré 12,4 milliards d’USD, dont 5,42 milliards d’USD pour la Zambie, 1,59 milliard d’USD pour l’Afrique du Sud et 307 millions d’USD pour la République démocratique du Congo^{xv}. La même année, les principaux importateurs de cuivre brut ont été la Chine (3,82 milliards d’USD), la Suisse (2,52 milliards d’USD), la Belgique-Luxembourg (1,76 milliard d’USD), l’Afrique du Sud (910 millions d’USD) et l’Allemagne (727 millions d’USD)^{xvi}. Une analyse de la concentration du marché montre que la part de la Zambie dans les exportations mondiales de cuivre brut a considérablement augmenté depuis 2008.

Entre 2017 et 2018, les exportations de minerai de cuivre ont augmenté de 9,76 %, passant de 58,5 milliards à 64,2 milliards d’USD. En 2018, les principaux exportateurs de minerai de cuivre étaient le Chili (avec 18,6 milliards d’USD, représentant 29,1 % des exportations mondiales), le Pérou (13 milliards d’USD, soit 20,3 % des exportations mondiales), l’Australie (4,56 milliards d’USD, soit 7,1 % des exportations mondiales), l’Indonésie (4,24 milliards d’USD, soit 7,1 % des

³ Analyses basées sur le formulaire de données disponible à l’adresse <https://oec.world/en/profile/hs92/157402/> (consulté le 27 août 2020).

exportations mondiales) et le Canada (2,8 milliards d'USD, soit 4,36 % des exportations mondiales). Seule la République démocratique du Congo (RDC) a exporté du minerai de cuivre en 2018. Là encore, les principaux importateurs de minerai de cuivre en 2018 ont été la Chine (avec 31,7 milliards d'USD, représentant 49,4 % des importations mondiales), le Japon (9,19 milliards d'USD, soit 14,3 % des importations mondiales), la Corée du Sud (4,26 milliards d'USD, soit 6,64 % des importations mondiales), la Bulgarie (2,82 milliards d'USD, soit 4,4 % des importations mondiales) et l'Inde (2,71 milliards d'USD, soit 4,34 % des importations mondiales), respectivement. Les analyses de concentration du marché montrent que le Chili, le Pérou et l'Indonésie dominent le commerce d'exportation de minerai de fer depuis 2008. La même tendance a été observée lorsque nous avons examiné le commerce du minerai et des concentrés de cuivre.

Si l'on s'en tient simplement au cas du cuivre brut et du minerai de cuivre, la différence est nette. Le marché du cuivre brut que l'Afrique domine valait 12,4 milliards d'USD, tandis que le commerce du minerai de cuivre, dont les pays africains ont une très faible part, s'élevait à 64,2 milliards d'USD la même année. La taille du marché du cuivre brut et du minerai de cuivre est estimée respectivement à environ 12 milliards d'USD et à 69,5 milliards d'USD à l'horizon 2021. Comme pour la plupart des produits de base, la valeur marchande des matières premières transformées est généralement à la hausse, tandis que celle des produits bruts va dans le sens contraire, avec une légère tendance à la baisse au fil du temps.

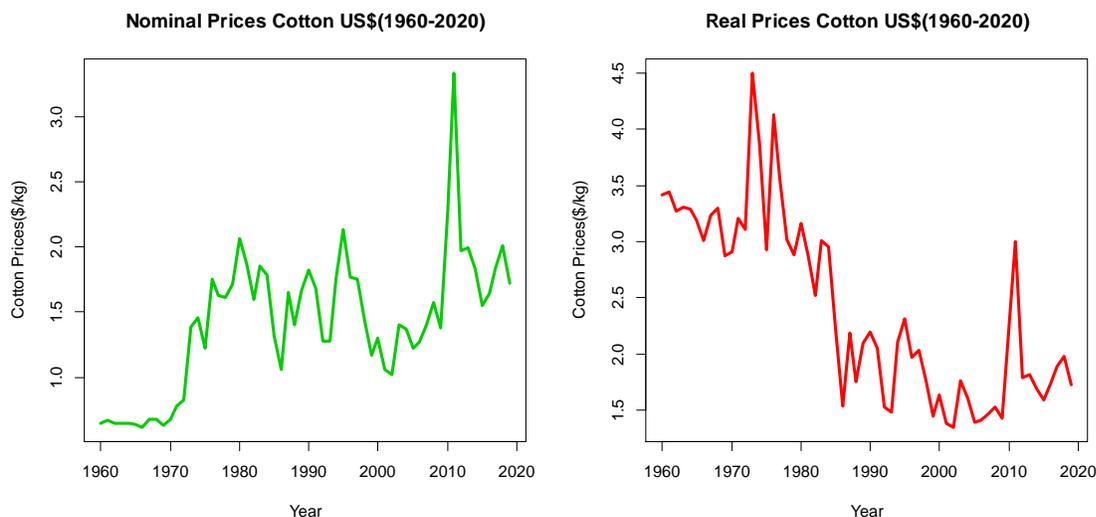
En outre, avec l'évolution rapide des technologies de la Quatrième révolution industrielle, on s'attend à ce que la valeur des produits du cuivre qui ont été valorisés à partir du cuivre brut ait d'importants marchés dans la nouvelle économie numérique – qui a été accélérée par la COVID-19. La demande de fils de cuivre pour les panneaux solaires et les micro-réseaux, les moteurs à courant continu (CC) ne fera qu'augmenter, à mesure que s'accroîtra la demande globale de technologies plus propres. Les fils de cuivre seront nécessaires pour produire en masse des vélos et des voitures électriques, de la robotique, des bureaux électroniques alimentés par les technologies numériques du futur. L'Afrique continuera-t-elle à exporter du cuivre brut (jouer sur le marché à faible valeur) et à importer du minerai de cuivre et les procédés que le cuivre produit pour la nouvelle économie numérique ? La brève étude de cas sur le cuivre présentée ci-dessus laisse penser que ce n'est pas la stratégie que nous voulons pour l'Afrique, surtout après la COVID-19⁴.

Ce discours est vrai pour de nombreux pays exportateurs de ressources naturelles en Afrique aujourd'hui comme il l'était pour l'Égypte ancienne il y a un siècle et demi. Dans un article intitulé « *Commodity Prices and Growth in Africa* », publié par Angus Deaton en 1999^{xvii}, les auteurs relatent comment Muhammad Ali, le « fondateur de l'Égypte moderne », a tenté d'industrialiser le pays grâce aux recettes d'exportations du coton. L'article montre que le prix nominal du coton était en moyenne de neuf dollars le quintal en 1853, de 14 USD en 1860, qu'il a atteint un pic de 33,25 USD en 1865 et qu'en 1870, il était redescendu à 18,75 USD. L'article note en outre que les recettes supplémentaires résultant de l'envolée des cours des produits de base ont été utiles aux économies des pays producteurs africains, tout comme ils sont affectés par la perte de recettes lors des récessions.

⁴ Cela est vrai pour la plupart des produits de base : cobalt, titane, nickel, aluminium, zinc, manganèse, molybdène, etc.

Comme le montre la Figure 4, l'histoire de la fluctuation des cours nominaux du coton était vraie à l'époque de Mohammed Ali comme elle l'est aujourd'hui. Plus révélateur encore, le cours réel du coton a connu une tendance baissière significative depuis 1960. Cela signifie que les pays qui exportent chaque année les mêmes quantités de coton depuis 1960 tirent moins de recettes d'exportation aujourd'hui que ce n'était le cas en 1960. Cela explique encore plus la nécessité de mettre en place des chaînes de valeur locales et régionales pour améliorer la valorisation des ressources naturelles en Afrique au profit des Africains.

Figure 4 : Valeur nominale et réelle du coton en USD (de 1960 à 2020)⁵



De nombreux travaux ont été entrepris sur l'extraction durable des ressources naturelles, la valorisation, la responsabilité sociale des entreprises, l'inclusion des femmes, l'exploitation minière artisanale ainsi que le manque de transparence et la corruption le long de la chaîne de valeur, la comptabilisation du capital naturel et l'inversion de la malédiction des ressources. Toutefois, le manque de politiques et de capacités institutionnelles pour ajouter efficacement de la valeur, diversifier les économies et mettre en œuvre des mesures anticycliques pendant les périodes d'envolée des cours des produits de base continue d'exposer les pays riches en ressources naturelles aux fluctuations des cours et de la demande globale des principaux produits d'exportation sur le marché mondial. Il est donc très difficile pour les pays tributaires des produits de base de bâtir efficacement des économies résilientes qui peuvent résister à des chocs exogènes tels que la COVID-19.

S'il est bien géré et bien comptabilisé, le capital naturel pourrait contribuer à 36 % de la richesse totale des pays en développement dans le monde^{xviii}. La Stratégie du Centre africain des ressources naturelles 2015-2020 de la Banque africaine de développement estime que les ressources extractives de l'Afrique pourraient apporter plus de 30 milliards d'USD par an en recettes publiques au fil des ans, les minéraux représentant environ 70 % du total des exportations africaines. Cela se traduit par environ 28 % du PIB de l'Afrique. Toutefois, selon la Déclaration de Gaborone pour la durabilité en Afrique (GDSA), ni la valeur du capital naturel, ni les impacts

⁵ Source des données : <https://datacatalog.worldbank.org> (Feuille rose consultée le 04-05-2020)

de sa perte ne sont pris en compte dans le Système de comptabilité nationale (SCN), qui est utilisé par les nations pour mesurer l'activité économique et par les décideurs pour évaluer les performances, définir des politiques et rendre compte des progrès réalisés^{xix}. En outre, la capacité à accéder aux marchés financiers dépend du risque pays perçu, qui est souvent pris en compte dans les notations des risques pays administrées par les agences de notation de crédit (ANC). Les agences de notation se concentrent principalement sur les paramètres financiers de la richesse, parfois mesurés au PIB et à d'autres risques qui, dans la plupart des cas, ne tiennent pas compte du capital naturel. Les variations du PIB dues à des chocs exogènes tels que la COVID-19 pourraient entraîner une détérioration de la notation du risque de crédit des pays – augmentant ainsi leur coût d'emprunt et leur capacité d'emprunt. Il s'agit là d'un double danger pour bien des pays africains.

Parallèlement à des initiatives telles que la Vision minière de l'Union africaine, le Partenariat pour un gouvernement ouvert, l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), le Processus de Kimberley et la Licence d'exploitation pour le développement durable du Groupe international d'experts sur les ressources (IRP) du PNUE^{xx}, entre autres, la comptabilité du capital naturel peut contribuer considérablement à faire en sorte que les gouvernements africains tirent le meilleur parti de leur capital naturel et l'utilisent pour promouvoir une croissance inclusive et durable en vue d'améliorer la qualité de vie des Africains.

III. OBJECTIFS

Le séminaire réunira des praticiens et des experts politiques d'Afrique et du monde entier, afin d'identifier les options politiques fondées sur des données probantes susceptibles d'aider les pays africains à investir dans le capital naturel et à exploiter les possibilités de prise en compte du capital naturel dans la planification du développement national.

Au nombre des questions spécifiques à traiter, figurent les suivantes :

1. Comment la COVID-19 a-t-elle affecté les pays riches en capital naturel en Afrique et dans le monde ? Quelles sont les leçons à tirer pour bâtir des économies plus résilientes en Afrique après la COVID-19 ?
2. Quelles sont les politiques nécessaires pour intégrer la comptabilisation du capital naturel dans les comptes nationaux et/ou dans la notation des risques des pays ?
3. Quels sont les impacts de la COVID-19 sur le secteur minier africain ? L'investissement dans le capital naturel pourrait-il constituer une couverture économique pour les pays riches en ressources après la COVID-19 ?
4. Quels sont les enseignements tirés de la COVID-19 pour le secteur extractif dans la discussion sur le risque d'échouage des actifs en Afrique ?
5. Le stock de capital naturel peut-il être titrisé en tant que catégorie d'actifs ? Comment la valeur du capital naturel peut-elle être prise en compte dans la notation des risques des pays ?

6. Quelles politiques sont-elles nécessaires aux niveaux national et régional pour accélérer l'ajout de valeur et le développement de la chaîne de valeur dans le secteur des ressources naturelles en Afrique ?
7. Les chaînes de valeur nationales et régionales peuvent-elles s'appuyer sur les principes d'efficacité des ressources et de suffisance économique pour entraîner un développement plus vert et plus inclusif en Afrique après la COVID-19 ?
8. Quelles politiques sont nécessaires pour inverser la malédiction des ressources naturelles dans les pays riches en ressources, enrayer la corruption systémique et les flux illicites de capitaux et de matières dans le secteur ?
9. Comment la Banque africaine de développement et les autres banques multilatérales de développement (BMD) et institutions de financement du développement (IFD) peuvent-elles faciliter une croissance économique inclusive grâce à l'utilisation du capital naturel après la COVID-19 ?

IV. MISE EN ŒUVRE

Le séminaire sera organisé dans le cadre de la Communauté mondiale de pratiques (G-CoP) sur les ripostes politiques à la COVID-19 en Afrique. Il en sera tiré des notes d'orientation qui sont essentielles à l'élaboration de ripostes politiques des pays membres régionaux de la Banque en matière de capital naturel pour la reprise économique et la résilience de l'Afrique dans un monde post-COVID-19. En outre, l'IAD travaillera en collaboration avec les institutions partenaires pour élaborer des produits de connaissance pertinents en matière de politiques, y compris des documents de recherche issus des résultats des séminaires. Toutes les contributions individuelles au séminaire seront traitées selon les Règles de Chatham House.

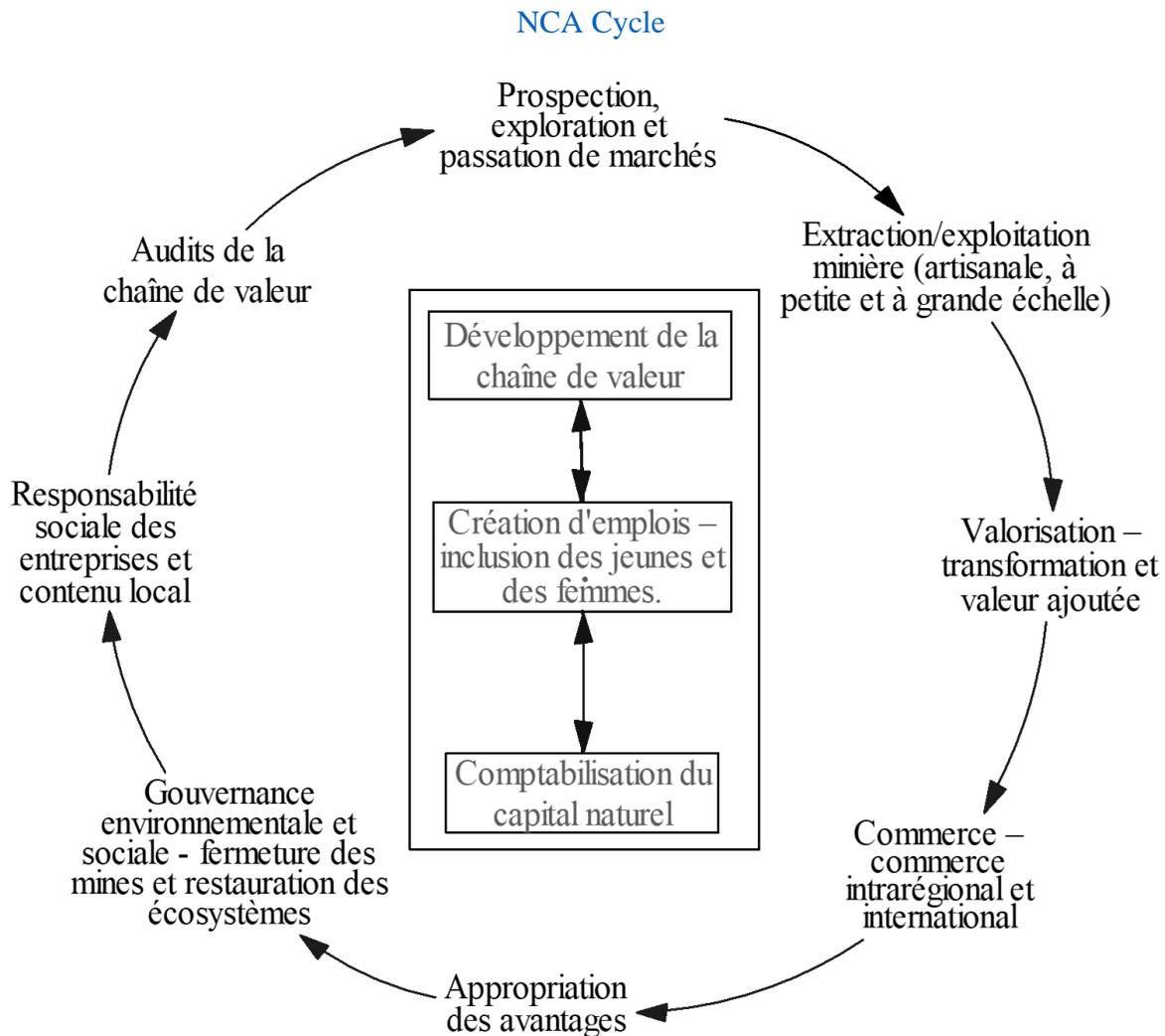
V. PARTICIPATION

La participation au séminaire en ligne se fait sur invitation. Un groupe sélectionné d'institutions phare, d'experts et de praticiens mondiaux recevra des invitations en tant qu'animateurs de discussion/amorceurs de discussion et participants au séminaire. Les animateurs de discussion fourniront un bref document de réflexion sur chaque question avant le séminaire et tiendront des propos liminaires de cinq minutes pour lancer le débat.

VI. APPEL AUX PARTICIPANTS

Pour participer au séminaire en ligne de la G-CoP sur le thème « *Financement du capital naturel : politiques pour le développement de la chaîne de valeur des ressources naturelles dans l'Afrique post-COVID-19* », veuillez-vous inscrire ici ([cliquer ici](#)), ou envoyer un courriel à l'adresse adigcop@afdb.org

Prof. Kevin Chika Urama, FAAS,
Directeur supérieur, Institut africain de développement ;
Groupe de la Banque africaine de développement,
Adresse électronique : k.urama@afdb.org ; Site internet : www.afdb.org.



-
- i Groupe de la Banque africaine de développement (2020). Supplément au rapport PEA, disponible à l'adresse <https://www.afdb.org/en/documents/african-economic-outlook-2020-supplement>.
- ii <https://www.wavespartnership.org/en/frequently-asked-questions-natural-capital-accounting-nca#1>
- iii Service géologique des États-Unis, (2020). « Mineral Commodities Survey 2020 », disponible à l'adresse <https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2020/mcs2020.pdf>
- iv ONUDI, (2015). « Global Value Chains in Africa », disponible à l'adresse <https://www.unido.org/api/opentext/documents/download/9928077/unido-file-9928077>
- v Banque africaine de développement, (2014). « Global Value Chain Development and Structural Transformation in Nigeria », disponible à l'adresse https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB_Vol5_Issue_2_2014_AEB_Vol5_Issue_2_2014_.pdf
- vi Banque africaine de développement, (2016). Stratégie « Nourrir l'Afrique », disponible à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/en/documents/document/feed-africa-strategy-for-agricultural-transformation-in-africa-2016-2025-89888>
- vii Banque africaine de développement, (2016). Nouveau pacte sur l'énergie en Afrique, disponible à l'adresse https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Brochure_New_Deal_2-En.pdf
- viii Deaton A. (1999). « Commodity Prices and Growth in Africa ». *Journal of Economic Perspectives-Volume 13*, Numéro 3-Eté 1999-Pages 23-40
- ix Voora, V., Bermúdez, S. et Larrea, C. (2019). « Global Market Report: Cocoa », disponible à l'adresse suivante : <https://www.iisd.org/sites/default/files/publications/ssi-global-market-report-cocoa.pdf>
- x <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2018/11/17/cocoa-processing-is-not-a-golden-ticket-for-west-africa>
- xi Institut international du développement durable (IIDD), 2019.
- xii Union africaine, (2020). « The Impact of COVID-19 on African Oil Sector: A special Report by AFREC on the Implications on African Countries », disponible à l'adresse suivante : https://au.int/sites/default/files/documents/38601-doc-afrec_report-_covid-19_and_its_impact_on_african_oil_markets-_final_27-05-2020.pdf
- xiii Banque africaine de développement, (2014). « Global Value Chain Development and Structural Transformation in Nigeria », disponible à l'adresse suivante https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB_Vol5_Issue_2_2014__AEB_Vol5_Issue_2_2014_.pdf
- xiv <https://oec.world/en/profile/hs92/157402/>
- xv <https://oec.world/en/profile/hs92/157402/>
- xvi <https://oec.world/en/profile/hs92/157402/>
- xvii Deaton, A. 1999. Commodity process and growth in Africa. *Journal of Economic Perspectives*, vo. 13, numéro 3, page 23 – 40.
- xviii Kim Reuter 2017a. Accounting for natural capital in sub-Saharan Africa. <https://naturalcapitalforum.com/news/article/accounting-for-natural-capital-in-sub-saharan-africa/>
- xix Kim Reuter. OP.cit.
- xx <https://www.resourcepanel.org/reports/mineral-resource-governance-21st-century>